

Département du Bas-Rhin  
Arrondissement de Saverne  
**COMMUNE DE SOMMERAU**

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS**  
**SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**N°7 / 2022 EN DATE DU 29 NOVEMBRE 2022 A 19H**

Nombre de conseillers élus : ..... 23  
Nombre de conseillers en fonction : ..... 23  
Quorum : ..... 12  
Nombre de conseillers présents en séance : . 15      Nombre de Votants : 20    dont 5 procurations

Date de convocation : ..... 22 novembre 2022 par le maire LORENTZ Bruno  
Date de publication sur le site internet communal    08 décembre 2022  
Date affichage liste des délibérations :                08 décembre 2022  
Date de transmission au contrôle de légalité :  
    ▪ 1<sup>er</sup> décembre 2022 pour les points 1 à 11.2, 11.5, 12, 13.1, 15 et 16  
    ▪ 08 décembre 2022 pour les points 11.3, 11.4, 13.2, 14 et 17.

L'an deux mille vingt deux, le vingt neuf novembre à dix neuf heures, en application des articles L 2121-7 et L2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) s'est réuni le Conseil Municipal de la commune de SOMMERAU, à Allenwiller, salle de la mairie, sous la présidence de LORENTZ Bruno, Maire.

Étaient présents :

LORENTZ Bruno .....	Maire
HEIM Claude.....	1 <sup>er</sup> adjoint et maire délégué de Birkenwald
JAEGER Jacqueline.....	2 <sup>ème</sup> adjointe et maire délégué d'Allenwiller
AUER Maurice .....	5 <sup>ème</sup> adjoint et maire délégué de Salenthal
ANTONI Cathy .....	4 <sup>ème</sup> adjoint
BRUNNER Bruno .....	Conseiller municipal
FRIEDERICH Vanessa .....	Conseillère municipale
GUNTNER Patricia .....	Conseillère municipale
GUTH Julien.....	Conseiller municipal
LORENTZ Béatrice.....	Conseillère municipale et Maire délégué de Singrist
PAULEN René.....	3 <sup>ème</sup> adjoint
OSTERMANN Céline.....	Conseillère municipale
RENAULT Stéphane .....	Conseiller municipal
ROTH Larissa.....	Conseillère municipale
SCHALL Véronique .....	Conseillère municipale

Absent(s) excusé(s) :

ANDRES Jean-Jacques .....	Conseiller municipal
BART-HECKENBENNER Aurélie	Conseillère municipale (procuration à ROTH Larissa)
DE LA HOGUE Arnaud .....	Conseiller municipal (procuration à LORENTZ Béatrice)
FRIEDRICH Jean-Louis.....	Conseiller municipal (procuration à PAULEN René)
HUFSCMITT Nancy .....	Conseillère municipale (procuration à FRIEDERICH Vanessa)
KIEFFER Josiane .....	Conseillère municipale (procuration à HEIM Claude)

Absent(s) non excusé(s) :

JOCQUEL Julien .....	Conseiller municipal
MOEBEL Christelle .....	Conseillère municipale

Assistaient en outre à la séance :

GUNTNER Stéphane.....	Technicien Principal 1 <sup>ère</sup> classe, responsable des services techniques
KALCK Pascale.....	Attachée Territoriale Principale
RIEHL Aurélie.....	Adjointe administrative

Secrétaires de séance : OSTERMANN Céline et KALCK Pascale

**DCM 2022-78 : Finances**

**DCM 2022-78.2 : Tarifs Cimetières**

*Point 11.2*

*Rapporteur : Stéphane RENAULT*

Suite notamment à l'installation des aménagements aux cimetières de Salenthal et de Singrist et dans un souci d'harmonisation, il y aurait lieu de revoir la tarification relative aux cimetières. La Commission « Administration Générale et Finances » s'est réunie le 15/11/2022 et propose l'application des tarifs suivants :

	Allenwiller	Birkenwald	Salenthal	Singrist
<u>Concession</u> - Tombe simple - 15 ans	100 €	100 €	100 €	100 €
<u>Concession</u> - Tombe simple - 30 ans	200 €	200 €	200 €	200 €
<u>Concession</u> - Tombe double - 15 ans	200 €	200 €	200 €	200 €
<u>Concession</u> - Tombe double - 30 ans	400 €	400 €	400 €	400 €
<u>Concession</u> - Tombe triple - 15 ans	300 €	300 €	300 €	300 €
<u>Concession</u> - Tombe triple - 30 ans	600 €	600 €	600 €	600 €
<u>Columbarium</u> <u>Concession</u> - 15 ans	500 €	500 €	500 €	500 €
<u>Columbarium</u> - <u>Concession</u> - 30 ans	1 000 €	1000 €	1 000 €	1000 €
<u>Columbarium</u> : ouverture case, dépose urne, fermeture case, fourniture et pose d'une plaque bronze avec personnalisation (nom, prénom, année de naissance et de décès)	Facture adressée directement à la famille par le prestataire	Facture adressée directement à la famille par le prestataire	Facture adressée directement à la famille par le prestataire	Facture adressée directement à la famille par le prestataire
<u>Jardin du Souvenir</u> : dispersion des cendres	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit
<u>Livre Mémoire</u> : fourniture et pose d'une plaque bronze avec personnalisation (nom, prénom, année de naissance et de décès) sur le « Livre Mémoire »	Facture adressée directement à la famille par le prestataire	Facture adressée directement à la famille par le prestataire	Facture adressée directement à la famille par le prestataire	Facture adressée directement à la famille par le prestataire

<u>Cavurne (possibilité 4 urnes par case) - 15 ans</u>	Pas possible pour le moment mais fixé à 750 € si équipement mis en place	Pas possible pour le moment mais fixé à 750 € si équipement mis en place	750 €	750 €
<u>Cavurne (possibilité 4 urnes par case) - 30 ans</u>	Pas possible pour le moment mais 1 500 € si équipement mis en place	Pas possible pour le moment mais 1 500 € si équipement mis en place	1 500 €	1 500 €
<u>Cavurne : ouverture case, dépose urne, fermeture case et pose d'une plaque granit avec personnalisation (nom, prénom, année de naissance et de décès) – plaque fournie par la commune</u>	Pas possible pour le moment mais Facture adressée directement à la famille par le prestataire si équipement mis en place	Pas possible pour le moment mais Facture adressée directement à la famille par le prestataire si équipement mis en place	Facture adressée directement à la famille par le prestataire	Facture adressée directement à la famille par le prestataire

**Décision du Conseil municipal :**

Sur proposition de la Commission « Administration générale et Finances »,  
 Le Conseil Municipal, après avoir entendu les explications et en avoir délibéré, fixe les tarifs comme proposés. Date d'entrée en vigueur des tarifs : 1<sup>er</sup> décembre 2022.

Répartition suivante des recettes :

- 2/3 au profit de la commune
- 1/3 au profit du CCAS

*Pour :..... unanimité*

*Contre : ---*

*Abstention : ---*

*Pour extrait certifié conforme et exécutoire à compter de sa réception en Préfecture*

*Le Maire*  
**Bruno LORENTZ**

*Les secrétaires de séance*  
**Céline OSTERMANN**      **Pascale KALCK**

